

Communiqué de presse

Abattage impératif du tilleul du Prieuré à Pully, qui sera remplacé immédiatement.

L'esplanade de l'église du Prieuré à Pully compte, parmi ses arbres d'ornement, un magnifique tilleul bicentenaire qui a nécessité une sécurisation urgente fin 2016. Malheureusement, ce dernier devra tout de même être abattu en raison de son mauvais état sanitaire confirmé par des analyses d'arboristes experts.

Constitutif du paysage historique du bourg de Pully, le magnifique tilleul bicentenaire de l'esplanade du Prieuré présentait des signes de faiblesse inquiétants, qui ont nécessité des mesures urgentes de sécurisation fin 2016, afin de se prémunir contre la chute de branches. Simultanément, des premiers travaux d'élagage ont été exécutés dans l'urgence par l'équipe des Parcs et promenades de la Direction de l'urbanisme et de l'environnement.

Des arboristes experts ont été mandatés pour procéder à différentes analyses de l'état sanitaire du tilleul en avril 2014, juin et septembre 2016, puis à nouveau en février 2017. Les contrôles visuels et tomographies réalisés ont permis de constater que le bois de ce tilleul est très détérioré par les champignons lignivores qui ont provoqué la pourriture d'une grande partie du tronc et de certaines branches.

A ce stade, la statique de l'arbre n'étant plus du tout sûre, l'équipe des Parcs et promenades a dû procéder à une demande d'abattage, affichée au Pilier public du 1^{er} au 20 mars 2017.

Une séance d'information ciblée a eu lieu hier, aux bureaux de la Damataire, pour expliquer l'état sanitaire du tilleul et les étapes à venir.

Les travaux d'abattage se dérouleront dès fin mars, suivis du remplacement immédiat par un nouveau tilleul déjà adulte. Le transport de ce très grand arbre et sa mise en place sur l'esplanade à l'aide d'une autogrupe nécessiteront la fermeture de l'avenue du Prieuré pendant une demi-journée. Le nouveau tilleul a été acheté dans une pépinière spécialisée dans l'élevage de grands arbres. La grande taille de ce nouvel arbre permettra à l'esplanade de l'église du Prieuré de conserver toute sa splendeur.

Pully, le 1^{er} mars 2017 - La Municipalité

Renseignements complémentaires:

Ville de Pully - Direction de l'urbanisme et de l'environnement, Nicolas Leuba, Conseiller municipal,
079 401 10 11